



• Indique que le budget prévisionnel de l'opération est le suivant :

Etat (Ministère de la culture et de la communication)	2 100€
Autofinancement	3 900€
Montant de l'opération subventionnable	6 000€ HT

et que le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant : 30 mars 2017 pour une durée de 3 mois

- Atteste que la commune récupère la TVA
- Indique que son n° de SIRET est le suivant : 200 054 047 000 10
- Précise que la commune à la libre disposition du terrain et immeuble concerné
- Indique que le projet n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer l'opération avant que le dossier ne soit déclaré complet.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 9 février 2017



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens